



**Projet de centrales hydroélectriques
communautaires Onimiki**

Assemblée d'information et de consultation

Mars 2025

Ordre du jour et objectifs de la rencontre

Mot de bienvenue

À propos du projet Onimiki

Mise à jour du projet

Consultations et évaluations
environnementales

Des retombées locales

Échéancier préliminaire et prochaines étapes

Questions et discussions

Objectifs de la rencontre

- Faire une mise à jour du projet Onimiki
- Expliquer la raison d'être du projet
- Présenter les étapes des processus d'information et de consultation
- Échanger avec les gens et répondre à leurs questions

Les partenaires

Le projet d'Énergie Renouvelable Onimiki S.E.C. est développé sur une base 100 % communautaire. L'objectif des partenaires est de développer un véritable projet porteur qui profitera aux Premières Nations ainsi qu'à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la MRC de Témiscamingue.



Kebaowek First Nation
(20 %)



Wolf Lake First Nation
(20 %)



MRC de Témiscamingue
(40 %)



**Pekuakamiulnuatsh
Takuphikan**

Première nation des
Pekuakamiulnuatsh (20 %)

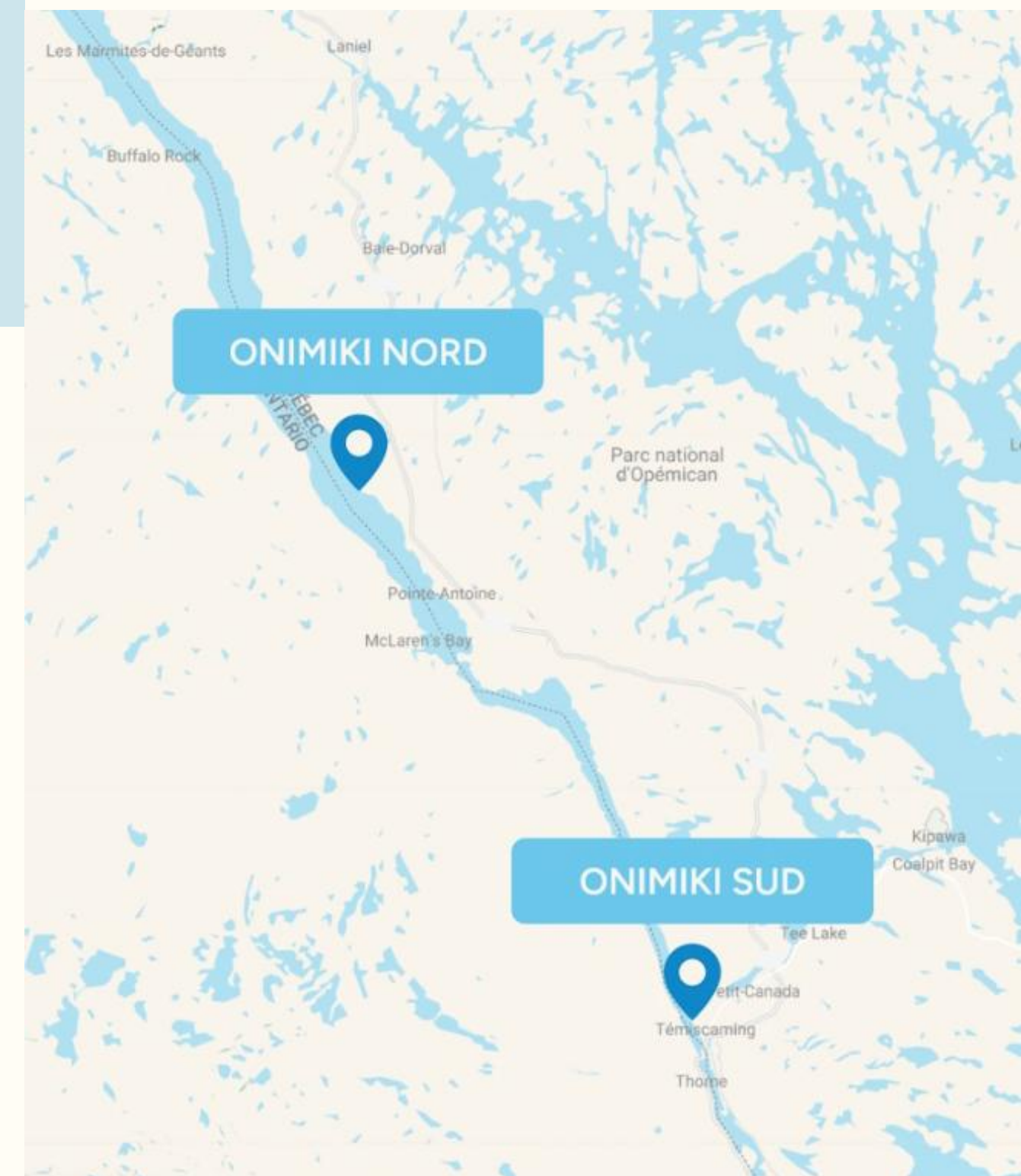


À propos du projet Onimiki

Le projet Onimiki

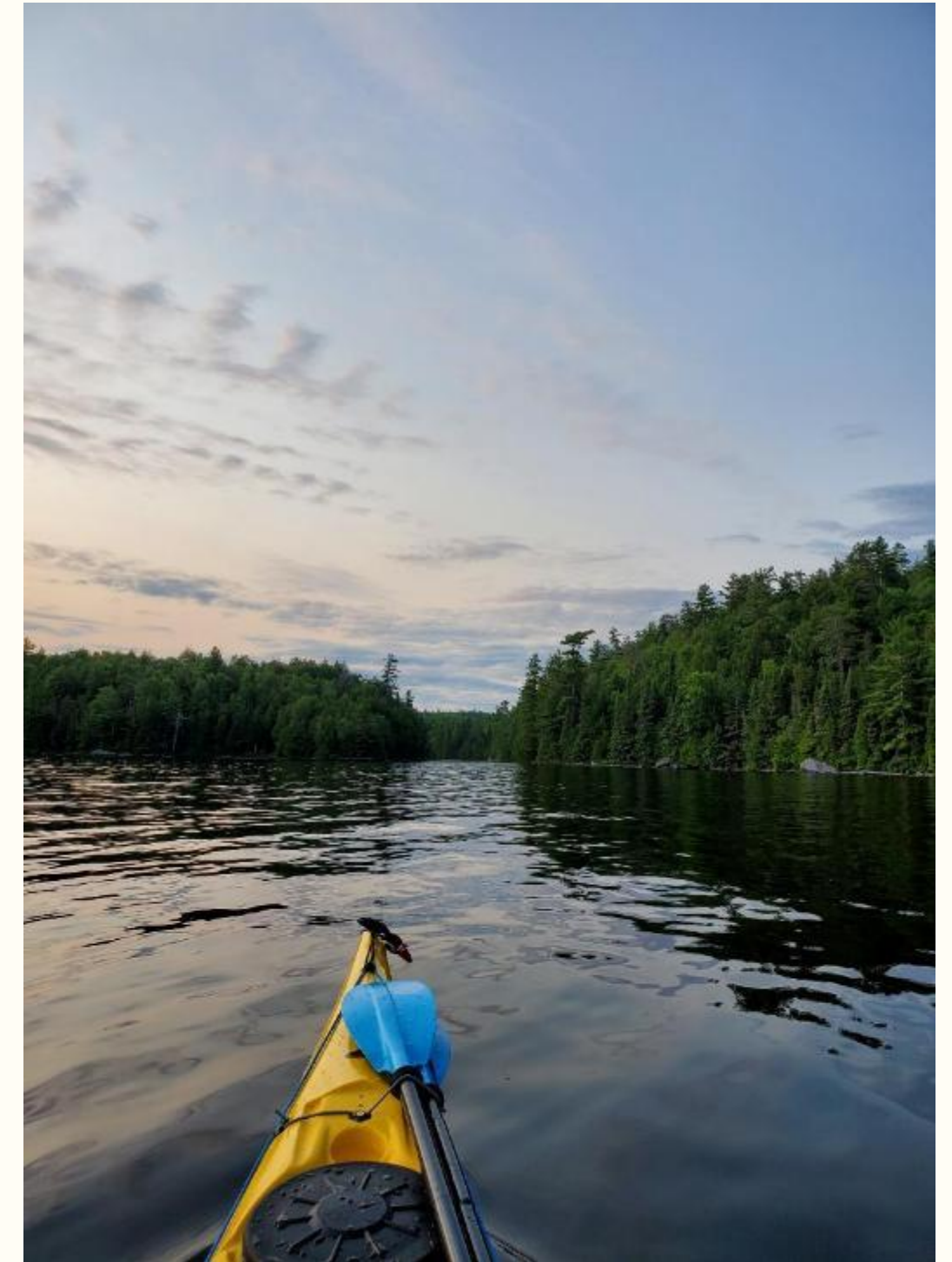
Le projet proposé par Énergie Renouvelable Onimiki a été développé en tenant compte des commentaires reçus lors des consultations avec la communauté.

- Onimiki Sud : une centrale de 7 MW à Témiscaming
- Onimiki Nord : une centrale de 60 MW
(située à 30 km au nord de Témiscaming et 15 kilomètres au Sud de Laniel – près de la Pointe McMartin)
- Évaluation des coûts : 475 M\$
(estimation préliminaire en fonction de projets comparables)



Un projet mieux adapté au milieu d'accueil

- Un **projet réduit à 67 MW** (comparé au 132 MW du projet Tabaret abandonné par Hydro-Québec).
- **Maintien de la gestion actuelle du lac Kipawa :**
 - *Maintien en été – vidange à l'automne et l'hiver.*
 - *Les ministères concernés demeurent responsables des ententes en vigueur.*
- **Maintien du débit minimal actuel de 15 m³/s dans la rivière Kipawa** tel que visé par la Direction générale des barrages du Québec.
- Des **mesures de mitigation discutées avec le milieu** pour atténuer les impacts.
- Des **partenaires communautaires engagés** qui prennent toutes les décisions.
- Les **liquidités générées reviennent aux partenaires** et seront réinvesties pour le développement du milieu.



Un contexte favorable

Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec – Pour un Québec décarboné et prospère

Priorité #3 : Augmenter la production d'électricité

Déterminer et démarrer les meilleurs projets qui nous permettront de produire plus d'électricité pour soutenir les ambitions du Québec, en gardant un esprit ouvert par rapport à l'ensemble des options qui s'offrent à nous.

Priorité #4 : Collaborer plus étroitement avec les communautés autochtones

Entamer une démarche de réconciliation économique avec les Premières Nations et les Inuits, en collaboration avec le gouvernement du Québec.

Les avantages du projet Onimiki

- Utilisation du réservoir Kipawa existant (Pas d'enneigement de territoire).
- Une puissance stable grâce à l'hydroélectricité.
- Un cadre commercial avec Hydro-Québec, plutôt qu'un appel d'offres, ce qui favorise le développement du projet.
- Production garantie en période de pointe hivernale - des économies pour le Québec :
 - *Lors des pointes, Hydro-Québec doit souvent importer de l'électricité de l'Ontario ou des États-Unis. Cette électricité peut coûter jusqu'à 120 ¢ le kWh, soit 10 fois plus cher que le coût des nouveaux approvisionnements électriques. (Radio-Canada, 20 janvier 2024).*

À propos du Parc national d'Opémican

Énergie Renouvelable Onimiki, tout comme ses partenaires, sont conscients de l'importance du Parc national d'Opémican pour le milieu et en tient compte à chaque étape de développement du projet.

Les infrastructures projetées du projet Onimiki sont situées à l'extérieur des limites du Parc national d'Opémican.

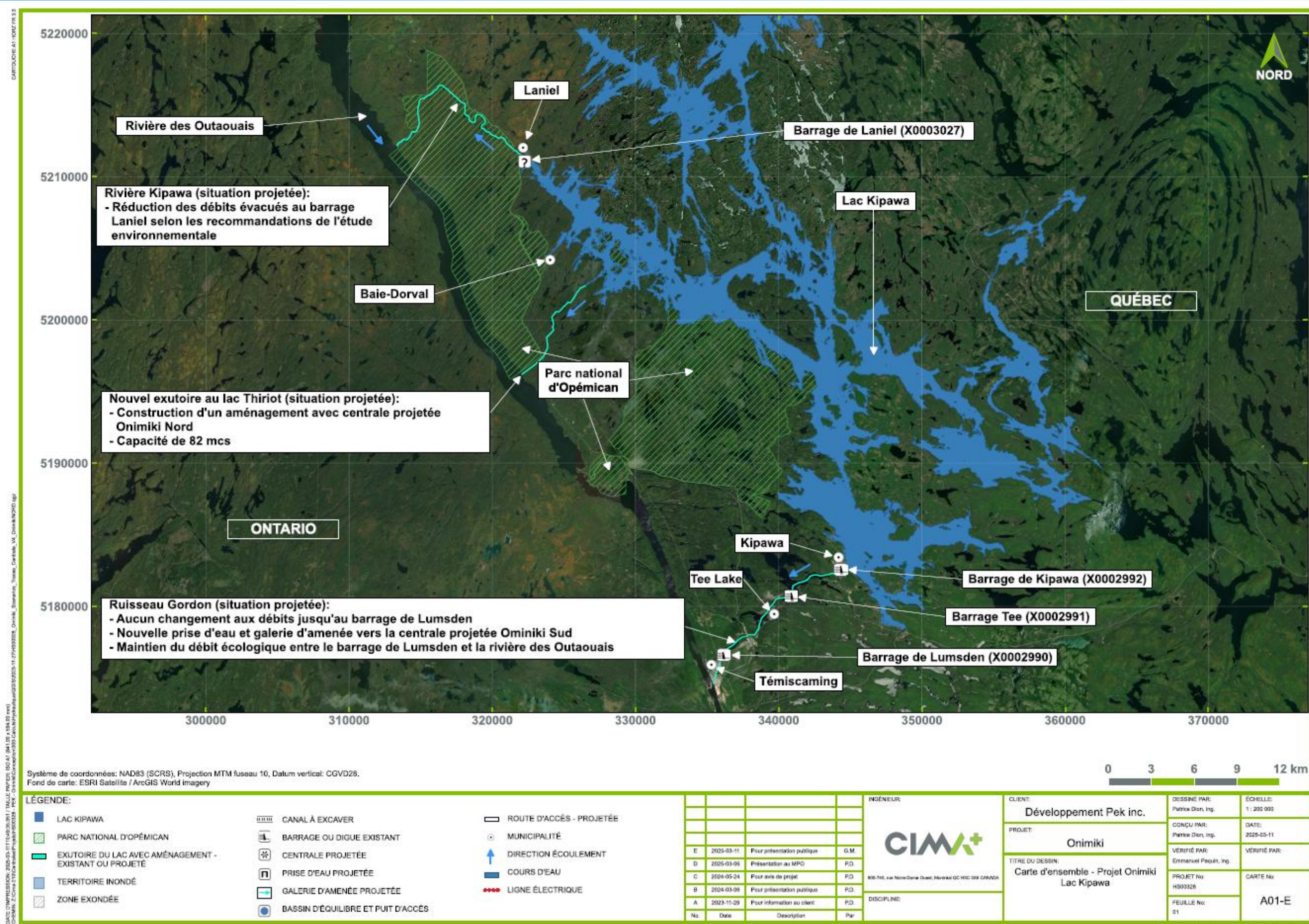
Les effets que pourraient avoir le projet Onimiki sur le milieu naturel et le potentiel récréatif seront détaillés dans l'étude d'impact en vertu des lois en vigueur (Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur les Parcs).





Mise à jour du projet

Onimiki – vue d'ensemble

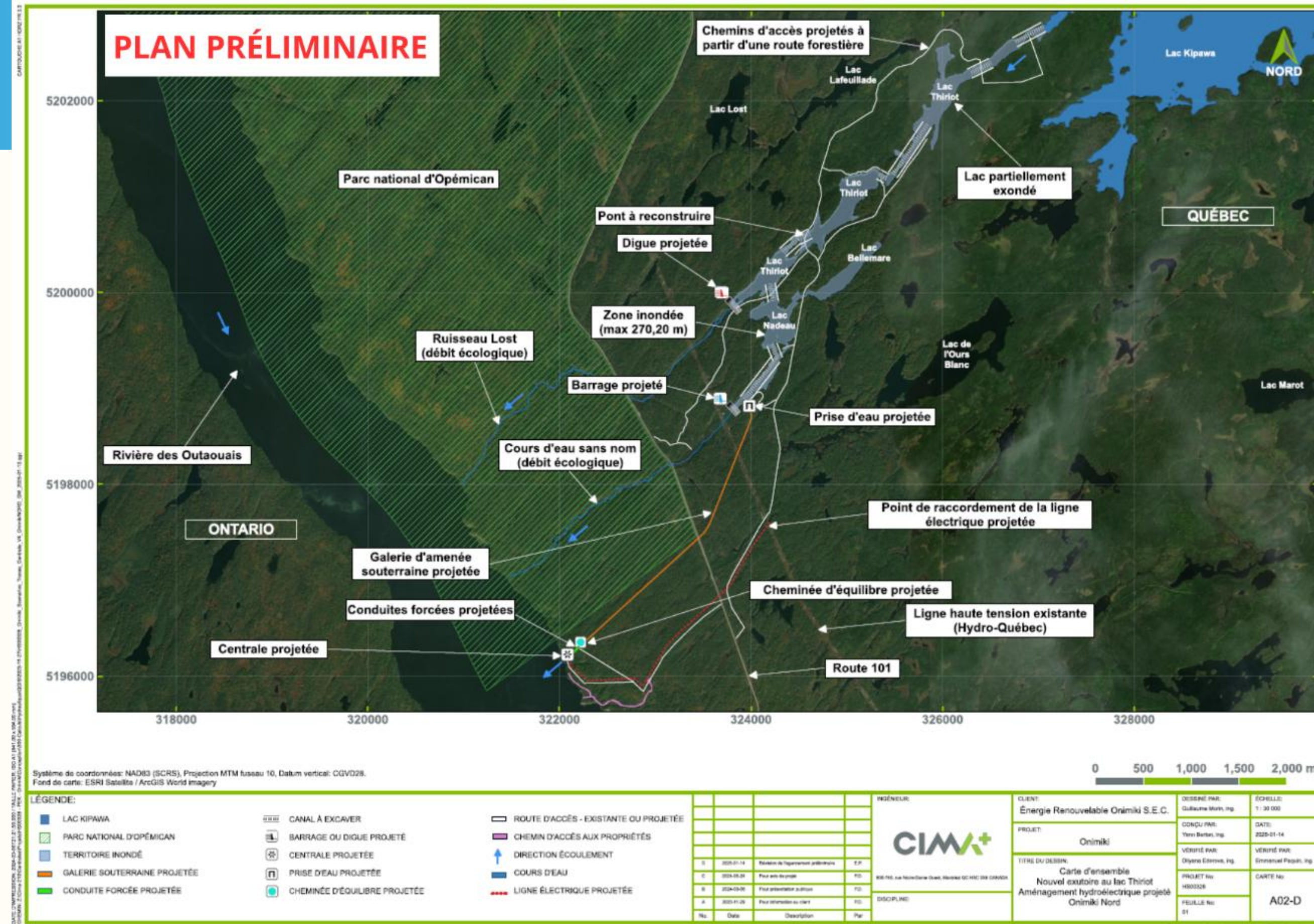


Projet de centrales hydroélectriques communautaires au Témiscamingue
 Assemblée d'information et de consultation – Mars 2025

Onimiki Nord – vue d'ensemble

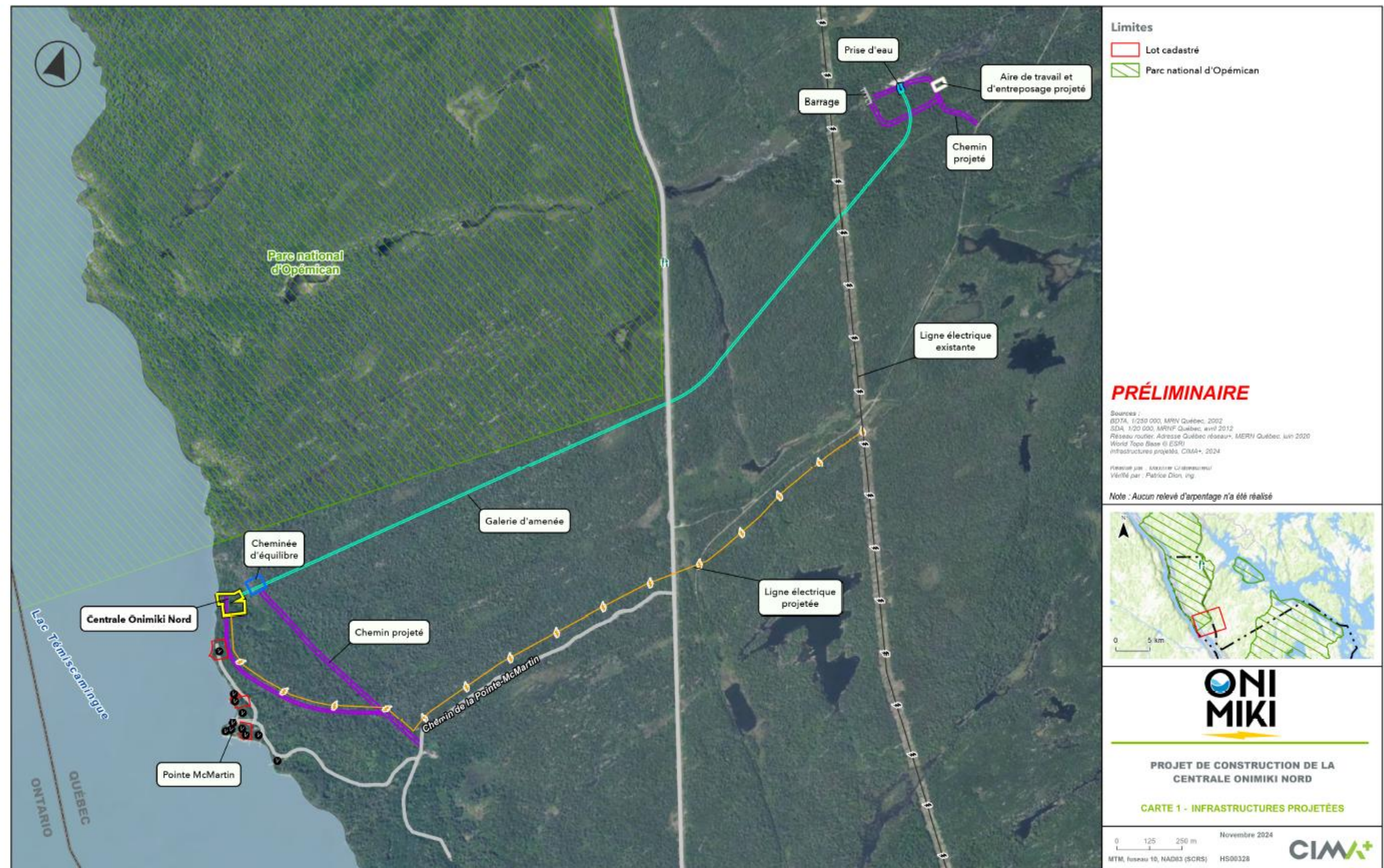
Faits saillants

- Un nouvel exutoire entre le lac Kipawa et le lac Témiscamingue.
- Une série de courtes sections de canaux (9) reliant les lacs Kipawa, Thiriot et Nadeau.
- Pas d'inondation majeure entre le lac Kipawa et la prise d'eau projetée. Certaines sections seraient partiellement exondées.
- Gestion du lac/réservoir Kipawa selon les conditions historiques.
- Débit écologique maintenu dans la rivière Kipawa (*débit esthétique à discuter avec le milieu*).

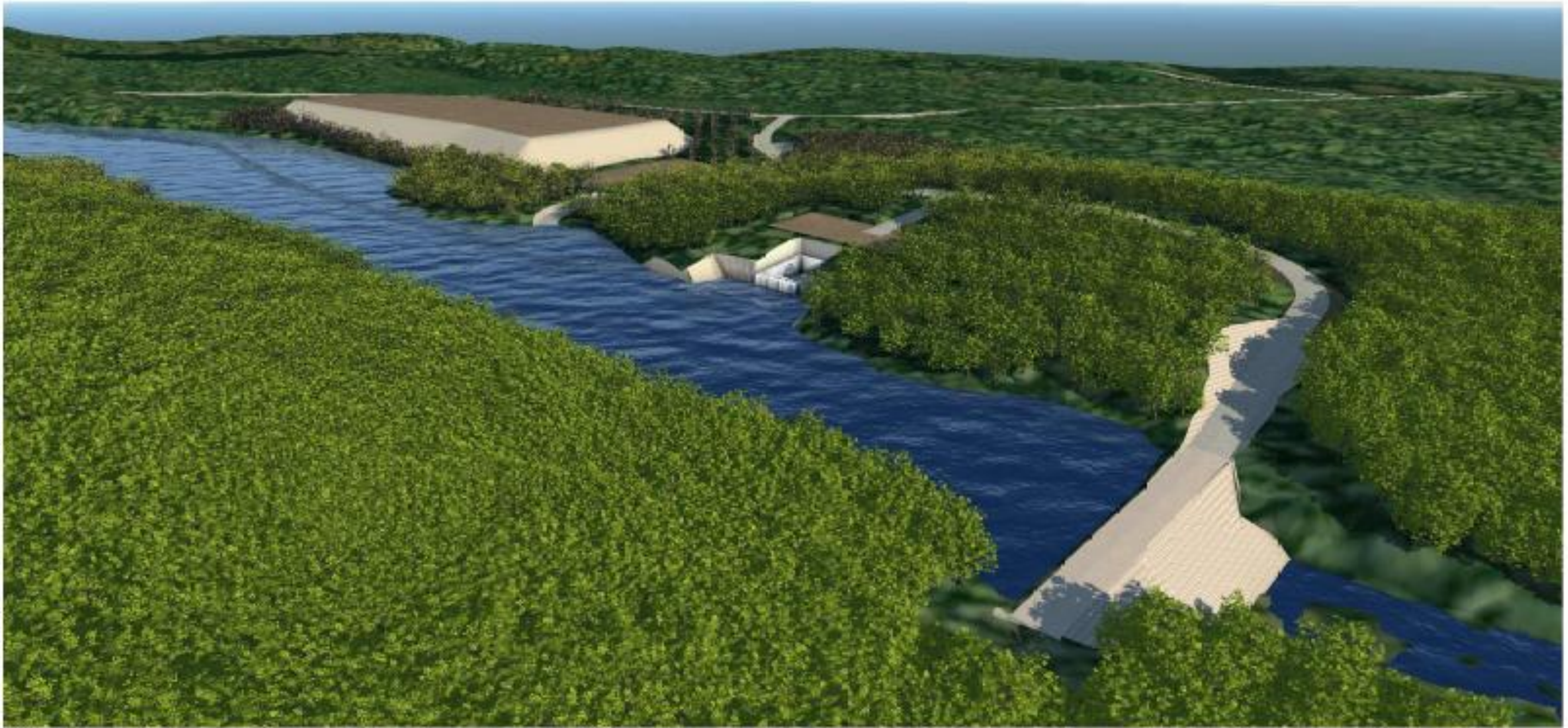


Onimiki Nord – plan préliminaire

- Une conduite d'amenée souterraine de 3,2 kilomètres qui évite le Parc national d'Opémican.
- Une centrale en bordure du lac Témiscamingue.

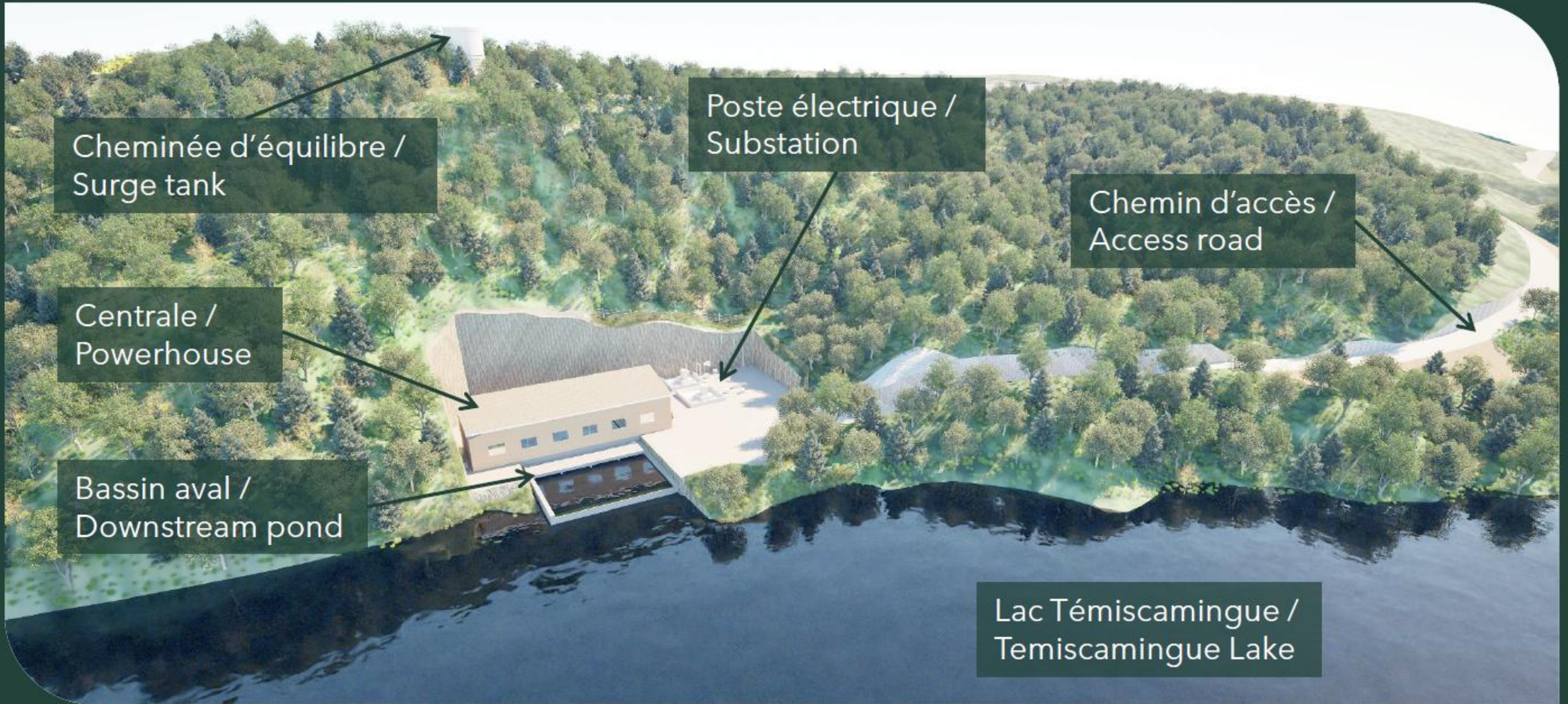


Onimiki Nord – *barrage et prise d'eau*





CENTRALE ONIMIKI NORD / ONIMIKI NORTH POWERHOUSE



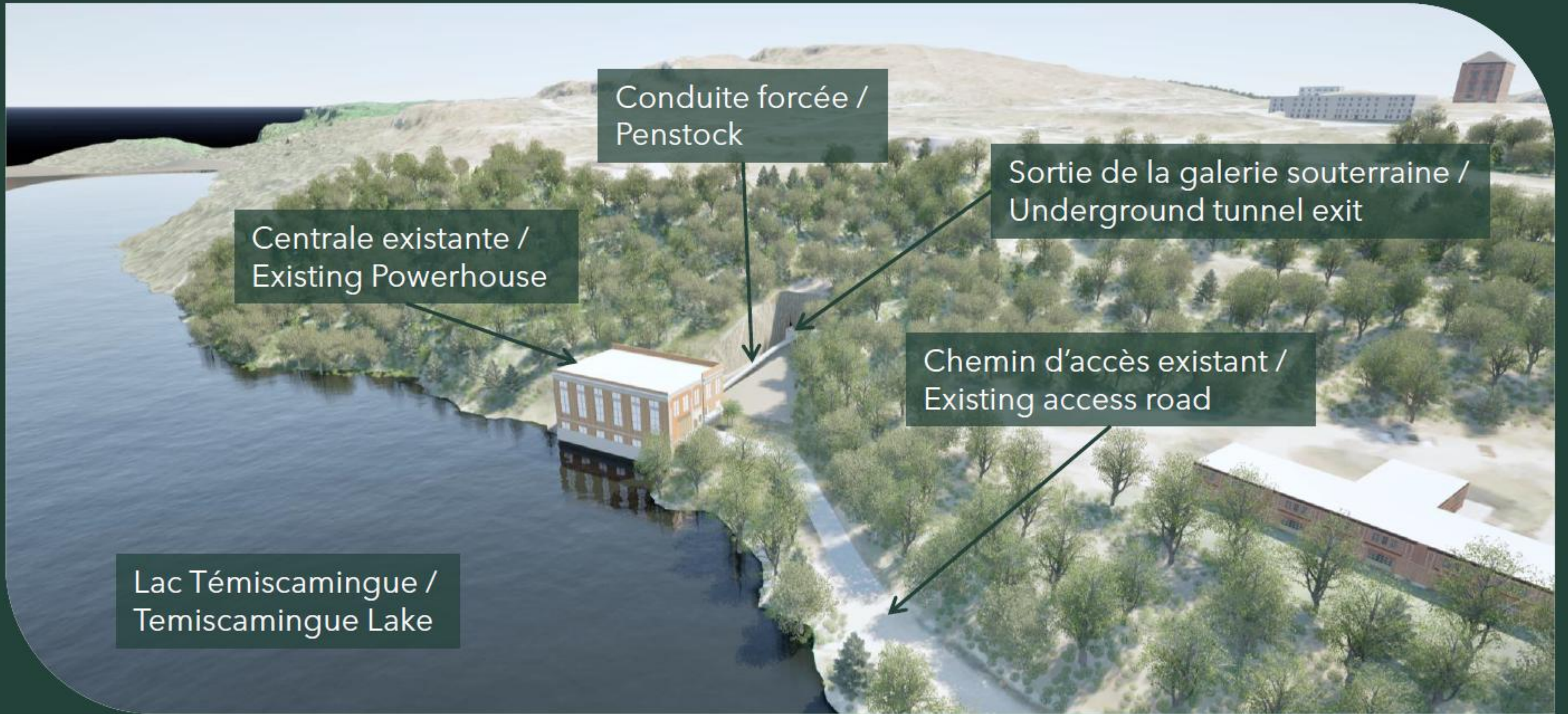
Onimiki Sud – faits saillants



- La réutilisation de l'ancienne centrale est l'option analysée.
- Les niveaux d'écoulement entre le barrage Kipawa et le barrage Lumsden (lacs du Moulin, du lac Tee, du lac Jadot, du lac aux Brochets) demeurent les mêmes (entre 6,8 et 18 m³/s).
- Un débit écologique (en tout temps) et un débit esthétique (selon un calendrier et horaire) sont à définir dans le ruisseau Gordon (entre le barrage Lumsden et le lac Témiscamingue).
- Discussions à venir pour atténuer les impacts (ex : relocalisation de la marina, construction, débit esthétique).
- Production quasi constante toute l'année.

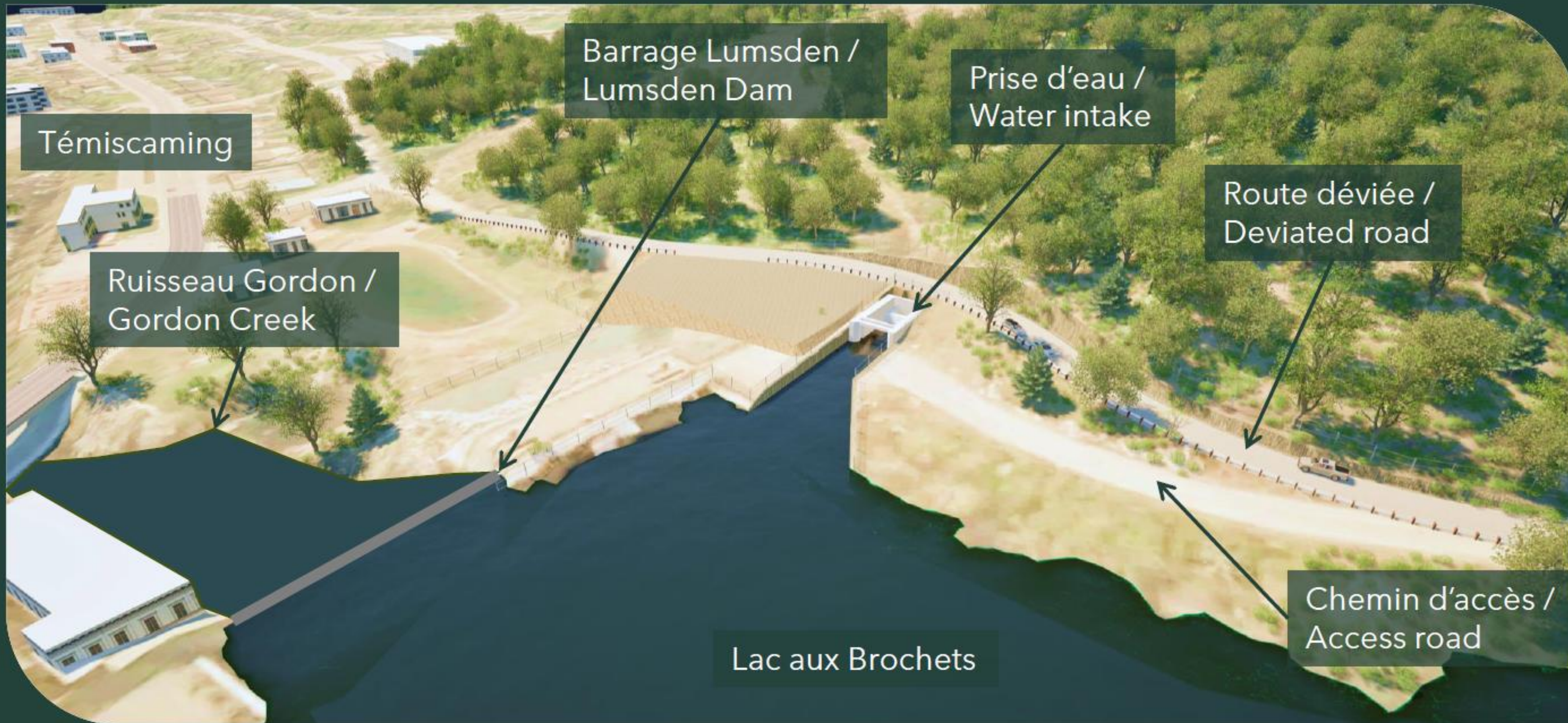


CENTRALE ONIMIKI SUD / ONIMIKI SOUTH POWERHOUSE





PRISE D'EAU ONIMIKI SUD / ONIMIKI SOUTH WATER INTAKE



Onimiki Sud (galerie d'aménée souterraine)



- Creusé à 30 mètres sous terre, dans le roc, il n'y aura aucun impact pour les résidents une fois la centrale mise en service. Le tracé préliminaire évite plusieurs résidences.
- Pendant la construction, la machinerie utilisée pour transporter la matière excavée, les appareils de ventilation et les sautages généreront des impacts sonores.



Lac Kipawa Rivière Kipawa

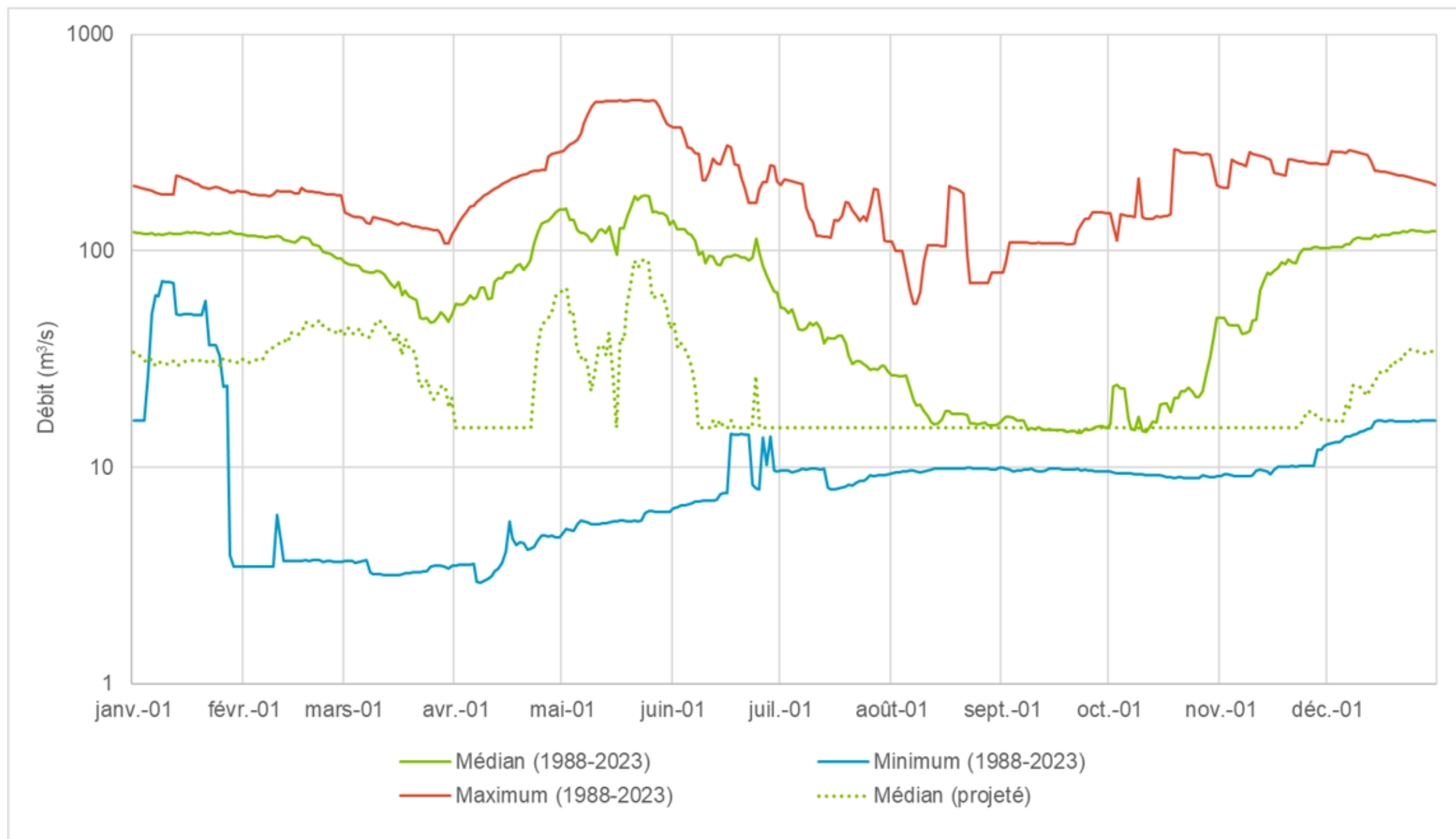
Gestion du lac Kipawa – situation actuelle

Dates	Action
1 ^{er} décembre au 31 mars	Abaissement du réservoir pour y accueillir la crue printanière
De la fin de la crue au 1 ^{er} septembre	Maintien du niveau du réservoir
1 ^{er} septembre au 1 ^{er} octobre	Abaissement pour la fraie
1 ^{er} octobre au 1 ^{er} décembre	Remontrée après la fraie

- **Responsable** : Les ouvrages sont gérés par la Direction générale des barrages (DGB) du MELCCFP en vertu des niveaux d'eau établis dans le plan de gestion concertée du lac Kipawa et dans les documents d'études de sécurité.
- **Contrôlé par deux ouvrages de retenu** : le barrage Laniel sur la rivière Kipawa et le barrage Kipawa sur le bief du ruisseau Gordon.
- **Ordre de priorisation des exutoires du lac Kipawa** :
 - 6,8 à 18 m³/s évacué au barrage Kipawa, dans le ruisseau Gordon depuis 2011.
 - Maintien du débit minimal de 15 m³/s dans la rivière Kipawa.
 - Tous les débits excédentaires sont évacués au barrage Laniel, dans la rivière Kipawa.

Débit de la rivière Kipawa

Hydrogrammes de la rivière Kipawa en situations actuelle et projetée



*L'hydrogramme projeté suppose un débit de conception de 82 m³/s à Onimiki Nord et 13,5 m³/s à Onimiki Sud

Préparé par: Patrice Dion, ing., M.Sc.A. (OIQ 5069719)



Date: 17/09/2024

Gestion après aménagement

- La gestion du lac Kipawa demeure identique et sous la responsabilité de la **Direction générale des barrages**.
- Évacuation de 6,8 à 18 m³/s au barrage Kipawa par le bief du ruisseau Gordon.
- Maintien d'au moins 15 m³/s dans la rivière Kipawa.
- Le débit disponible est dirigé vers la centrale Onimiki Nord (jusqu'à un maximum de 82 m³/s mètres cubes par seconde).
- Le débit excédentaire est évacué dans la rivière Kipawa.

La grande chute – débit : 15 m³/s

- Le débit de 15 m³/s est le débit minimum actuel fixé par la Direction générale des barrages du Québec. Ce débit est utilisé comme hypothèse de base par Énergie Renouvelable Onimiki pour déterminer le débit écologique à maintenir après aménagement.
- Les études environnementales permettront de déterminer quel est le débit écologique adéquat pour maintenir la biodiversité.





Consultations et évaluations environnementales

Préconsultation citoyenne

Objectifs

- Permettre à la communauté d'accueil de comprendre le projet.
- Répondre aux préoccupations pour minimiser les impacts.
- Intégrer les connaissances du milieu.
- Maximiser les retombées.
- Bonifier le concept du projet et intégrer, le cas échéant, directement ces modifications à l'étude d'impact.

Communautés et organisations rencontrées

- Kebaowek First Nation
- Wolf Lake First Nation
- Timiscaming First Nation
- Les Amis de la Rivière Kipawa
- Association des riverains des Lacs Tee et du Moulin
- Comité municipal de Laniel
- Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
- Organisme de bassin versant du Témiscamingue
- Parc national d'Opémican – SÉPAQ
- Tourisme Abitibi-Témiscamingue
- Société de développement économique du Témiscamingue
- Résidents de la Pointe McMartin
- Municipalité de Béarn
- Municipalité de Kipawa
- Ville de Témiscaming

Environnement

Énergie Renouvelable Onimiki souhaite développer un projet qui prendra en compte l'ensemble des préoccupations environnementales, sociales et économiques.

Tous les aspects environnementaux seront bien documentés dans l'étude d'impact sur l'environnement.

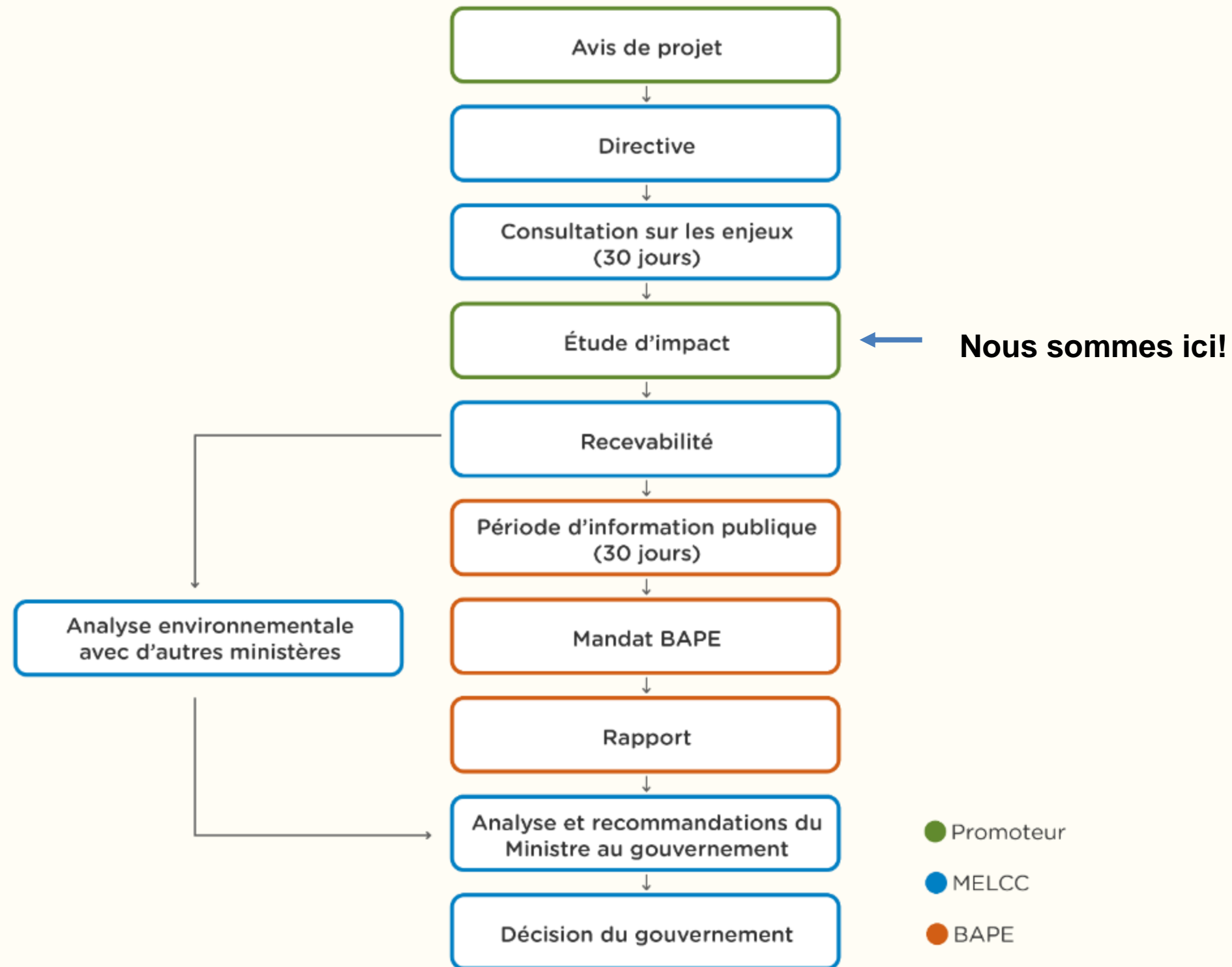
Le développement du projet se fera en concordance avec la pratique des activités traditionnelles et des droits ancestraux des Premières Nations, l'ensemble des activités du milieu (tourisme, récréatives, sportives) et le maintien de la biodiversité.

Le projet devra franchir l'ensemble des étapes réglementaires afin d'obtenir les autorisations nécessaires à sa réalisation.

Quelques exemples des sujets à étudier

- Concordance du projet avec les activités du Parc national d'Opémican
- Qualité de l'eau
- Faune
- Flore
- Émissions de gaz à effet de serre
- Milieu humain
- Impacts des changements climatiques

Processus réglementaire



Complément d'information

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada analyse le projet Onimiki.
D'autres ministères fédéraux analysent aussi le projet (ex. : Pêches et Océans Canada).



Des retombées locales

Un investissement important pour notre avenir

Investissements	Liquidités nettes estimées (après paiement de la dette)
Total : 475 M\$	Année 1 : 7,9 M\$
	Année 5 : 11,9 M\$
	Année 10 : 17,3 M\$
	Total après 10 ans : 125 M\$

- Les municipalités et les Premières Nations ont accès à des programmes et taux d'emprunt avantageux pour le financement.
- Énergie Renouvelable Onimiki dispose d'un cadre commercial avec Hydro-Québec qui permet aux partenaires d'avancer avec confiance dans le développement du projet. Le prix de vente sera négocié de gré à gré.
- Les liquidités nettes générées augmentent annuellement.
- Une étude économique indépendante sera réalisée pour valider les retombées.

Soutien à l'économie locale

Estimations préliminaires (en fonction des projets précédents)

- ✓ 36 mois de construction
- ✓ 1 400 000 heures travaillées
- ✓ Une moyenne de 225 travailleurs sur 36 mois
- ✓ Des appels d'offres publiés sur le site SEAO
 - ✓ 20 à 30 contrats de construction entre 1 M \$ et 100 M\$
- ✓ Des achats en biens et services localement

Les organismes de développement économique régionaux et les départements de développement économique des Premières Nations seront mis à contribution pour maximiser les retombées et la création d'emplois.





Prochaines étapes

Aperçu des prochaines étapes

2025

- **Démarche d'information et de consultation**
- **Livraison des rapports environnementaux**
- Relevés géotechniques
- Discussions sur la maximisation des retombées économiques
- **Début de l'ingénierie détaillée**
- Dépôt de la description initiale de projet (AEIC)
- **Rédaction de l'étude d'impact**

2026

- **Dépôt de l'étude d'impact** (fin 2025 ou début 2026)
- **Processus d'évaluation environnementale (BAPE)**
- Obtention des autorisations nécessaires
- **Négociations d'un contrat d'achat d'énergie avec Hydro-Québec**
- Appels d'offre et octroi des contrats
- **Début de la pré-construction**

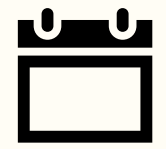
2027-2028

- **Construction**
- Comité de suivi

2029

- Mise en service
- Raccordement au réseau d'Hydro-Québec
- Comité de suivi

Prochaines étapes de préconsultation



Rencontre publique en anglais Ouverte à tous

Mardi 22 avril 2025 à 18h30

Le Centre Salle Dottori

20 Humphrey Road, Témiscaming



D'autres rencontres publiques et ciblées additionnelles seront planifiées au cours de l'année 2025.



Ateliers participatifs (en personne et en ligne)

Atelier 1

23 avril 2025 à 18h30

Salon Desjardins
20 rue Humphrey,
Témiscaming

Atelier 2

9 Juin 2025

Salon Desjardins
20 rue Humphrey,
Témiscaming

- Les ateliers participatifs publics permettront d'approfondir des enjeux spécifiques au projet.
- Les ateliers seront ouverts à tous sur inscription.
- Les thèmes de ces ateliers seront définis suite aux rencontres en cours.
- Des experts seront mis à contribution selon les thèmes retenus.

Des communications bonifiées



Site web : www.onimiki.ca

Facebook :

www.facebook.com/projetOnimiki

Infolettre : www.onimiki.ca/infolettre

Courriel : contact@onimiki.ca



MERCI